



**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE
DU COMITE D'EURE ET LOIR DE TENNIS DE TABLE**

Dimanche 6 septembre 2020

à DREUX (28100)

Au Palais des Sports – Place du Champ de Foire

10 h 00 - 10 h 30 :

- **POINTAGE DES ASSOCIATIONS ET VERIFICATION DES POUVOIRS**
(le vote par procuration n'est pas admis).

Il est rappelé que chaque association, disposant au moins d'une voix, délègue à l'assemblée générale son Président ou son représentant membre de l'association (à l'aide du pouvoir joint).

Les délégués doivent avoir atteint la majorité légale, jouir de leurs droits civiques, être licenciés dans l'association dont ils ont le pouvoir depuis plus de 6 mois.

Rappel : la représentation est obligatoire faute de quoi l'association devra payer une amende de 100 euros.

10 h 30 :

- **OUVERTURE DE LA PARTIE STATUTAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

▶ **Approbation des nouveaux statuts et du nouveau règlement intérieur**